

Bulletin collégial des technologies de l'information et des communications

La licence Creative Commons

Le copyright revu et amélioré

Par Daniel Lemay, conseiller en logiciels libres, Enfin Linux Inc.

Ce dossier est une initiative de Carrefour éducation, de la Vitrine APO et de l'Université du Québec.

Mise en contexte - deux cas fictifs

Un enseignant coupable d'avoir diffusé du contenu illégal dans Internet

Mike Rutherford, professeur à l'école secondaire Cassandre-Dussault, a été reconnu coupable d'avoir enfreint la loi sur le droit d'auteur en diffusant, par l'intermédiaire du site Internet de la classe de ses étudiants de cinquième secondaire, des documents qui étaient protégés par un copyright. La nouvelle de la culpabilité de M. Rutherford a déclenché un véritable tollé de la part du syndicat de l'enseignant et de la direction de l'école, lesquels ont tous deux tenu à se montrer solidaires de l'enseignant dans ce dossier. Tout au long du procès, M. Rutherford n'a pu que clamer haut et fort son innocence, prétextant que l'ensemble des documents en question – quelques photos et quelques extraits de textes – étaient utilisés uniquement dans le but d'agrémenter les différents dossiers que lui ou ses élèves mettent régulièrement en ligne à des fins strictement pédagogiques. « Ce n'est certainement pas comme si je décidais de produire un manuel scolaire destiné à la vente! », s'est-il exclamé.

Le juge n'a cependant eu d'autre choix que de trancher en faveur des ayants droit du plaignant. Comme l'a d'ailleurs rappelé le juge Hurtubise, l'ignorance ne peut être invoquée pour justifier un manquement à la loi. Ainsi que nous l'avons nous-même appris au cours du procès, même s'il a été clairement démontré qu'aucune mention stipulant que les documents en cause – offerts gratuitement sur le site Internet du plaignant – étaient protégés par le droit d'auteur, le copyright s'applique de façon implicite. En fait, disons pour simplifier que, de façon générale, le seul droit qu'obtient le visiteur d'un site Internet est... d'en lire le contenu.

Marie-Pierre Lalancette, directrice de l'école, et Michel Marcea, président du syndicat, ont rencontré la presse après le prononcé du jugement. Ils ont d'abord voulu rappeler que jamais leurs organisations respectives n'avaient mis en doute la bonne foi de



À l'intérieur...

- 6 Un tour du monde dans Internet au Cégep@distance
- 7 Nelligan. Profils et regards
Un outil multimédia de présentation et d'étude de textes
- 12 Profweb s'intéresse aux profils de sortie des élèves en regard de l'utilisation des TIC
- 16 Vers une métasynthèse des impacts des TIC sur l'apprentissage et l'enseignement dans les établissements du réseau collégial québécois [suite]
- 25 Auteur au CCDMD en 2005
- 26 Inspiration maintenant offert en français!

Ce bulletin d'information sur les applications pédagogiques de l'ordinateur et des technologies est publié conjointement par le CCDMD, le Cégep@distance, Profweb et La Vitrine APO et financé par le ministère de l'Éducation du Québec.

Sur le Web : clic.ntic.org

Coordonnateur : Régis Fournier
clic@ccdm.qc.ca

Mise en page : Mélissa Laniel
melissa@cyber-culture.com

CCDMD

Centre collégial de développement de matériel didactique
6220, rue Sherbrooke Est, bureau 416
Montréal (Québec) H1N 1C1
Tél. : (514) 873-2200
Télec. : (514) 864-4908
rjabin@ccdm.qc.ca

Cégep@distance

7100, rue Jean-Talon Est
Montréal (Québec) H1M 3S3
Tél. : (514) 864-6464
Télec. : (514) 864-6401
gfortin@cegepadistance.ca

CLIC

Bulletin collégial des technologies de l'information et des communications
6220, rue Sherbrooke Est, bureau 416
Montréal (Québec) H1N 1C1
Tél. : (514) 864-7384
Télec. : (514) 864-4908
clic@ccdm.qc.ca

Profweb

info@profweb.qc.ca

La Vitrine APO

10 555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec) H4N 1L4
Tél. : (514) 332-3000, poste 191
Télec. : (514) 332-0083
info@ntic.org

ISSN 1203-4193-2

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La reproduction des articles est permise en citant la source.

CCDMD



cégep@distance

Éducation
Québec

Technologie
Éducation
La Vitrine APO

profweb

M. Rutheford. Ils ont ensuite mentionné que des aménagements seraient prévus afin de diminuer l'impact financier d'une telle décision pour l'enseignant. Enfin, et surtout, ils ont affirmé que des efforts importants devraient être déployés afin de faire connaître à l'ensemble du corps professoral leurs droits et obligations en la matière, afin que de telles situations ne se reproduisent plus.

Des chercheurs voient la quasi-totalité de leur site Internet publié sous forme d'un livre grand public

Quelle ne fut pas la surprise du professeur Jean-Marc Petitbois lorsqu'il s'est retrouvé feuilletant, dans une grande librairie montréalaise, un livre constitué presque exclusivement d'informations disponibles sur le site Internet

« Que ce soit une simple image pour illustrer un texte ou un tableau de statistiques prélevées sur le site d'un groupe de recherche, chaque information prise dans Internet est sujette au droit d'auteur. »

du groupe de recherche qu'il dirige à l'Université ! M. Petitbois était loin de s'imaginer qu'une personne pourrait avoir le culot – ce sont ses mots – de s'approprier ainsi le résultat des travaux du groupe pour les publier quasi intégralement, sans même qu'aucune mention ne soit faite quant aux véritables auteurs, sinon et avec un certain cynisme, dans la section des remerciements à la toute fin du bouquin de plus de 400 pages.

« L'auteur » s'est tout simplement contenté d'organiser les différents chapitres et d'ajouter quelques textes de liaison. De l'aveu même du professeur Petitbois, le livre est très bien réussi et pourrait effectivement remporter un certain succès commercial, mais il est tout à fait inacceptable pour les membres de son groupe d'être ainsi dépouillés des fruits de leurs efforts collectifs. S'il se dit d'accord pour être publié et lu par le plus grand nombre, il entend toutefois conserver la paternité de

l'œuvre, de même que les retombées économiques potentielles... La cause n'a pas encore été portée devant les tribunaux.

Les deux exemples précédents – fictifs, faut-il le préciser! – ne sont peut-être pas si farfelus qu'on aimerait bien le croire. Nombreuses sont les situations où les droits et obligations des auteurs et des consommateurs de contenus en ligne peuvent sembler flous. Qui ne s'est pas retrouvé au moins une fois au milieu de cette espèce de zone d'incertitude depuis l'avènement d'Internet dans nos vies quotidiennes?

Que ce soit une simple image pour illustrer un texte ou un tableau de statistiques prélevées sur le site d'un groupe de recherche, chaque information prise dans Internet est sujette au

droit d'auteur. Le fameux copyright ou son symbole « © » règnent d'office sur toute forme de contenu intellectuel et ce, même si aucune mention à cet effet n'est apposée sur l'œuvre. L'accès à ce contenu doit donc obligatoirement se faire dans le respect du – peu flexible – copyright. Peu flexible parce qu'il force l'utilisateur potentiel à entrer en contact avec l'auteur pour préciser ou négocier les modalités d'une utilisation du matériel protégé. Maintenant qu'Internet a créé un formidable bassin d'informations de qualité disponibles à l'aide d'un simple clic de souris, il devient un peu absurde de laisser freiner la diffusion d'une œuvre par des procédures manuelles alors que très souvent, les intentions des auteurs pourraient être connues et normalisées pour tous.

La diffusion et la transmission du savoir sont, bien entendu, deux des fondements du secteur de l'éducation. Pour certains, l'importance de la

mission devrait normalement suffire à justifier aux yeux de tous, y compris des auteurs, l'emploi ou le repiquage de ressources disponibles en ligne. Malheureusement, comme dans le cas du premier exemple, une apparence de légitimité n'en est pas obligatoirement une. À l'inverse, on peut penser qu'une part importante des auteurs provenant du secteur de l'éducation seraient probablement tout à fait enclins à partager les différentes œuvres qu'ils produisent si les règles du jeu étaient comparables aux suivantes :

- la paternité de l'œuvre doit être préservée et clairement identifiable ;
- l'œuvre peut être utilisée en tout ou en partie, dans la mesure où ce n'est pas pour des motifs commerciaux ;
- à ces conditions, toute personne est libre d'utiliser les œuvres sans avoir à contacter directement les auteurs.

Bien sûr, un auteur pourrait simplement écrire cette mise en garde, bien en vue, sur le site où il publie ses œuvres. Mais là encore, d'autres problèmes pourraient surgir :

- si l'auteur n'a pas de formation juridique, le langage qu'il utilisera pour indiquer les droits qu'il se réserve pourrait prêter à confusion. Des problèmes légaux importants risqueraient d'en découler lorsque viendrait le temps, pour lui, de faire respecter ses droits ;
- l'inévitable multiplicité des règles rédigées par les auteurs, aurait pour effet de confondre les utilisateurs et risquerait de freiner encore plus la diffusion d'une œuvre.

Par ailleurs, bien que variable d'un pays à un autre, le copyright d'une œuvre est généralement valable pour une assez longue période, s'étendant souvent à plusieurs années (50 ans au Canada et 70 ans aux États-Unis) après le décès de l'auteur. Comment s'assurer alors que l'œuvre puisse toujours être utilisée, si elle est toujours pertinente ? Le copyright traditionnel protège peut-être très bien les œuvres qui obtiennent un succès commercial exceptionnel, mais en va-t-il ainsi d'une simple photographie, ou même, des travaux de recherche d'un universitaire ? Partout où une

œuvre n'offre que peu de chance de se transformer en Eldorado pour son auteur ou dès qu'elle peut gagner à être diffusée le plus largement possible, le copyright, tel qu'utilisé traditionnellement, n'est peut-être plus l'outil à privilégier.



C'est à l'ensemble de cette problématique que s'attaquent les créateurs de la licence Creative Commons [<http://www.creativecommons.org>]. L'organisation a été fondée en 2001, aux États-Unis, par un groupe de spécialistes du droit dans Internet et d'experts en droits d'auteur. Un des plus célèbres parmi eux, Lawrence Lessig [<http://www.lessig.org/>], est l'auteur de *Code* et de *Free Culture*. Ce dernier texte, une présentation sur l'état de la situation de la propriété intellectuelle et de ses impacts sur la créativité et la culture, a fait le tour du monde [<http://randomfoo.net/oscon/2002/lessig/free.html>].

Creative Commons vise à combler l'inadéquation entre les besoins des consommateurs d'information et l'application du copyright traditionnel. Quelques tentatives avaient déjà vu le jour, mais sans vraiment réussir à s'implanter aussi solidement. Citons au passage la licence Open Content, pratiquement disparue, la licence Art libres et la GPL texte. La plupart de ces initiatives avaient pour but d'étendre le type de licence qui prévaut dans le domaine du logiciel libre (Gnu Public Licence ou GPL) au monde de la création et de la science, mais souffraient souvent d'une trop forte identification à ce domaine, justement. Ensuite, contrairement à Creative Commons, ces licences étaient conçues de façon monolithique, plutôt que d'adopter une approche résolument modulaire.

Trois composantes

Peu de gens sont à l'aise avec le jargon juridique employé dans les licences. À moins d'être avocat, il est difficile de bien saisir les impacts que pourraient avoir chacune des clauses d'une licence particulière sur la vie d'une œuvre et les éventuels privilèges de son auteur. Beaucoup d'auteurs ont probablement

négligé d'apposer une licence – autre que le copyright – sur leur œuvre de peur de commettre l'irréparable. Dans le doute, on préférera souvent laisser agir le copyright traditionnel, quitte à limiter la diffusion de son œuvre.

Conscient de cette situation, Creative Commons a rendu disponible sa licence en trois versions distinctes, mais néanmoins complémentaires. La première est une version ultra-simplifiée, pratiquement iconique, qui peut être lue et comprise par tous : le *Commons Deed*. La deuxième, *Legal Code*, s'adresse aux juristes, qui y trouveront toutes les clauses auxquelles ils sont habitués et qui permettront éventuellement à un auteur de faire respecter ses droits en cour. Enfin, la dernière, *Digital Code*, est destinée à être interprétée par nos ordinateurs et surtout, par les différents moteurs de recherche. Il est ainsi possible, dès maintenant, de faire des recherches dans Internet et de trouver des images, de la musique, des films et des textes sous licence Creative Commons. Le site de Creative Commons offre un moteur de recherche spécialisé à cet effet [<http://creativecommons.org/getcontent/>]. Mais gageons que les Google de ce monde ajouteront bientôt dans leur volet « recherche avancée » une case à cocher par où l'on pourra préciser que les requêtes doivent porter sur des fichiers couverts par une licence Creative Commons. Au moment d'écrire ces lignes, le moteur Yahoo, qui, pour l'instant, est le meilleur pour effectuer ce type de recherches, indexait plus d'un million de pages portant sur une licence Creative Commons. C'est encore bien peu en regard des milliards de pages disponibles dans Internet, mais c'est tout de même suffisant pour témoigner de l'intérêt des producteurs de contenus.

Modularité

Le coup de génie des concepteurs de la licence a été de la rendre modulaire. En effet, tous les auteurs n'ont pas les mêmes exigences concernant la gestion de leurs droits. Examinons la flexibilité offerte par la licence Creative Commons. Quatre variantes (ou modules) la composent :



BY: *Attribution* (« by »). En offrant une œuvre avec une telle licence, vous dites essentiellement que vous permettez à tous d'en faire ce qu'ils veulent, à la condition que vous en conserviez la paternité. Les utilisateurs devront vous citer clairement chaque fois qu'ils y auront recours.



NC: *Non commercial* (« nc »). En utilisant ce module de la licence, vous déclarez vouloir conserver les droits commerciaux de votre œuvre. Par exemple, si l'éditeur d'une revue désire utiliser une photo couverte par la licence *non commercial*, il lui faudra préalablement contacter l'auteur pour prendre des arrangements en ce sens. Par contre, la même photo pourra être utilisée sans problème sur le site Web d'une classe de quatrième année, ou encore, figurer dans les pages d'une thèse d'un étudiant au doctorat et ce, sans qu'aucune permission n'ait été demandée à l'auteur.



ND: *Non derivative* (« nd »). Il interdit à quiconque d'apporter des modifications à l'œuvre. Il est cependant toujours loisible à tous de la copier, distribuer et publier de quelque façon que ce soit, tant que l'intégralité de l'œuvre est maintenue.



SA: *Share-alike* (« sa »). Ce module a la particularité de faire accepter implicitement que l'œuvre originale puisse être modifiée. Il est donc incompatible avec la *non derivative*. Il est permis d'utiliser l'œuvre ainsi protégée dans la mesure où l'œuvre résultante (après une altération quelconque) est redistribuée avec la même licence que celle choisie par l'auteur d'origine.

Ces quatre modules peuvent, en plus, être combinés pour former les onze variations suivantes. On remarquera que les licences où la paternité (« by ») n'est pas requise sont très peu populaires. En fait, sur le site Web de Creative Commons, la procédure automatisée pour l'attribution d'une licence ne permet plus d'exclure ce module. Il y a d'ailleurs fort à parier que l'auteur qui ne désire même pas revendiquer la paternité d'une œuvre sera plus enclin à lui apposer une licence du type domaine public (*Public Domain*), disponible elle aussi par l'intermédiaire de Creative Commons. Dans ce cas extrême, l'auteur annonce simplement qu'il renonce à tous ses droits sur son œuvre.

À ces licences, Creative Commons a ajouté dernièrement deux licences supplémentaires : la *Founders* et la *Sampling*. La première se veut

un retour aux principes qui prévalaient lorsque les premières règles de copyright sont apparues aux États-Unis. Il s'agit en fait d'une astuce légale où un auteur cède la totalité de ses droits sur une œuvre à Creative Commons pour 1 \$, en retour de quoi Creative Commons accorde une licence exclusive et complète de 14 ans à l'auteur, renouvelable une seule fois pour une autre période de 14 ans. À la suite de cette période, Creative Commons s'engage à procéder aux démarches visant à verser l'œuvre dans le domaine public. Ainsi, les auteurs peuvent pleinement bénéficier du fruit de leur travail pendant 14 ou 28 ans, tout en accélérant l'accès inconditionnel à l'œuvre par le grand public.

Le deuxième, la *Sampling*, vise les œuvres pouvant être en partie décomposées, pour être réinsérées dans une nouvelle œuvre. Un collage photo, l'échantillonnage de sons et de musiques, ou encore, un montage d'extraits vidéo sont tous des projets dont la réalisation sera grandement facilitée par l'emploi de *matières premières* protégées par une licence *Sampling*.

Au Canada

Les paramètres qui régissent les copyrights ne sont pas tous les mêmes d'un pays à un autre. L'initiative de Creative Commons est parfaitement adaptée au contexte américain duquel elle est issue, mais peut nécessiter plus ou moins d'aménagements en fonction du pays d'origine de l'auteur. Icommons (International Commons) a été créée pour servir de cadre à l'ensemble de ces projets d'adaptation. À ce jour, un peu moins d'une dizaine de pays, à part bien sûr les États-Unis, ont mené à terme l'exercice d'adaptation au contexte juridique local. Au Canada, le projet est sous la supervision de Marcus Bornfreund, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Le travail d'adaptation vient tout juste de se terminer et la version canadienne de la licence Creative Commons est maintenant disponible, dans les deux langues, sur le site officiel de Creative Commons.

Licence	Description	Nombre selon Yahoo ¹
by	Paternité préservée seulement	361 000
nc	Droits commerciaux préservés seulement	1
nd	Seule l'intégrité de l'œuvre est préservée	3
sa	Seule la licence d'origine est préservée	1
by-nc	Paternité et droits commerciaux préservés	89 800
by-nd	Paternité et intégrité préservées	31 100
by-sa	Paternité et licence préservées	71 900
nc-nd	Droits commerciaux et intégrité de l'œuvre préservés	1
nc-sa	Droits commerciaux et licence préservés	2
by-nc-nd	Paternité, droits commerciaux, intégrité préservés	357 000
by-nc-sa	Paternité, droits commerciaux, licence d'origine préservés	355 000

Compilation des licences Creative Commons pour lesquelles un renvoi vers le site de l'organisation est présent dans un document en ligne.

¹ La requête, faite le 3 octobre 2004, portait sur la version 2 de la licence (exemple : [link:http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/)).

Retour sur la mise en contexte

Reprenons le cas Rutherford du début, où ce professeur qui croyait agir en toute légitimité est malheureusement trouvé coupable de diffusion de contenus sur lesquels il n'avait aucun droit. Comment la situation de Mike aurait-elle pu être améliorée avec ce que nous venons d'apprendre ?

Sachant maintenant que tout contenu disponible en ligne est de facto protégé par le droit d'auteur, Mike devrait-il s'abstenir de diffuser de l'information qu'il glane d'un site à un autre ? Heureusement, non. Si aucune licence Creative Commons n'est apposée sur le site en cause, il reste toujours la possibilité de contacter l'auteur pour lui demander la permission d'utiliser son matériel et, pourquoi pas, profiter de cette communication pour informer l'auteur de l'existence de licences Creative Commons. Deuxièmement, nous savons maintenant qu'il est possible d'effectuer des recherches portant uniquement sur des contenus protégés par une licence Creative Commons. Par exemple, si Mike souhaitait obtenir une photo de cheval pour le site Web de sa classe, il pourrait procéder ainsi :

- Sur [www.commoncontent.org], choisir la section Images/photographs, puis faire une recherche avec le mot *horse*. À noter que comme avec la plupart des moteurs de recherche, l'utilisation d'un mot anglais a de très bonnes chances de donner plus de résultats qu'en français.

Si Mike tiens plutôt à obtenir un texte sur la découverte de l'Amérique, il pourrait le faire à l'aide de Yahoo! en utilisant la syntaxe suivante :

- Découverte Amérique :
link:<http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/>

Soyons honnêtes, le nombre d'éléments ainsi disponibles est encore extrêmement marginal, surtout si la requête porte sur des éléments en français. C'est une simple question de temps. On peut croire que plus les gens connaîtront les licences de Creative Commons, plus ils les utiliseront. Si les intervenants du secteur de l'éducation québécois se passent le mot et

diffusent de plus en plus de contenu sous licence Creative Commons, la situation devrait être tout autre d'ici quelques mois à peine. Dans le cas du professeur Petitbois, la solution est évidente. Il aurait suffi de quelques minutes à peine à l'un des membres de l'équipe pour afficher clairement sur le site du groupe de recherche un lien vers la licence protégeant

associer leur œuvre à l'une des variantes de la licence. De l'autre côté, la normalisation des relations entre les consommateurs de contenus et les auteurs devrait permettre une meilleure diffusion générale du capital artistique et intellectuel humain en informant simplement les consommateurs sur les droits que les auteurs veulent bien leur accorder.

« Si les intervenants du secteur de l'éducation québécois se passent le mot et diffusent de plus en plus de contenu sous licence Creative Commons, la situation devrait être tout autre d'ici quelques mois à peine. »

l'ensemble du contenu du site. Dans ce cas, l'équipe aurait vraisemblablement opté pour une licence de type « by-nc », où l'on préserve la paternité de l'œuvre et l'on se réserve les droits commerciaux. Naturellement, la licence n'empêcherait aucunement un éditeur peu scrupuleux de tenter d'utiliser à son profit exclusif les travaux du groupe, mais au moins, un avis clair aurait été donné à tous les visiteurs quant à la propriété intellectuelle de l'œuvre.

Conclusion

Internet a offert à tous l'accès à des contenus extrêmement diversifiés et d'une grande richesse. La croissance du volume de l'information en ligne devrait encore s'accélérer au cours des prochaines années. L'avènement des outils de type *Content Management System* (CMS), qui permettent à tous de publier des contenus dans Internet sans avoir à maîtriser d'obscurs langages de programmation, pousse de plus en plus d'étudiants et de professeurs à joindre les rangs des diffuseurs de contenus artistiques et intellectuels. La simplicité, la qualité et la flexibilité qu'offrent les licences de Creative Commons devraient inciter le plus grand nombre de ces diffuseurs indépendants à

Guide illustré pour l'apposition d'une licence

Vous êtes prêts à passer aux actes ? Le site Web de Carrefour Éducation propose, dans le cadre de ce dossier, un petit guide illustré qui explique très simplement chacune des étapes à suivre pour apposer une licence Creative Commons sur votre prochaine œuvre. Le guide est disponible à l'adresse [http://carrefour-education.telequebec.qc.ca/fichiers_html/dossiers/cc/guide.html]. ■

Liens pertinents (anglais)

Creative Commons
<http://www.creativecommons.org/>

Lawrence Lessig
<http://www.lessig.org/>

Free Culture
<http://randomfoo.net/oscon/2002/lessig/free.html>

Moteurs de recherche
<http://creativecommons.org/getcontent/>

iCommons Canada
<http://www.cippic.ca/en/projects-cases/icommons-canada/>

Un tour du monde dans Internet au Cégep@distance

Par Éline Charette et Françoise Marceau, conseillères pédagogiques au Cégep@distance

Le cours

Depuis peu, le Cégep@distance autorise les élèves du réseau collégial à s'inscrire à un cours imprimé d'initiation à la géographie (320-103-FD). Ce cours constitue un véritable tour du monde! Éline Moreau, enseignante au collège Montmorency et auteure du cours, convie les élèves à découvrir la géographie physique et humaine des principales régions du monde, sur les six continents. Elle fait appel à divers documents de référence tels qu'un manuel de base, un atlas, mais également un site Internet regorgeant de liens permettant à l'élève de visiter différents sites reliés aux thèmes abordés dans chaque chapitre. Tout au long de son cheminement dans le cours, l'élève est initié aux méthodes utilisées pour analyser un espace géographique. Il apprend, entre autres, à interpréter les cartes d'un atlas et à décrire une région géographique de façon schématique. Il est ainsi amené à mieux comprendre ce qui a façonné les différents paysages géographiques actuels et les événements qui se déroulent dans le monde.

Ce cours riche en activités d'apprentissage inspirées de la vie quotidienne d'un géographe a été développé selon l'approche par compétences et constitue le cours d'initiation à la géographie du programme de Sciences humaines.

Les composantes du cours

L'auteure a usé d'imagination et de créativité pour bâtir un cours intéressant et complet qui fait appel à de multiples ressources. Le cahier d'apprentissage en constitue la pièce maîtresse. Il dirige l'élève dans sa lecture du manuel et dans la réalisation des exercices, encadre ses apprentissages et l'aide à vérifier sa compréhension de la matière au fur et à mesure de son avancement dans le cours. Un autre outil, *Le Grand Atlas du Canada et du*

monde, a été choisi pour la pertinence de ses cartes, mais également pour la qualité de sa présentation visuelle. Sa récente mise à jour en fait un ouvrage complet et actuel.

Enfin, un manuel de base, *Régions du monde*, amène l'élève à faire un véritable tour de la Terre. Cet ouvrage a été retenu pour son contenu juste et complet. De plus, sa présentation stimulante ponctuée de cartes, d'encadrés et de photos ajoute à son intérêt.



Le site Internet

Mais pourquoi parler de ce cours imprimé dans un bulletin consacré aux technologies de l'information et des communications? Pour vous familiariser davantage avec les cours du Cégep@distance, mais aussi à cause de l'intérêt du site Internet qui accompagne le cours [www.cegepadistance.ca/cours/320-103-FD]. On y trouve plusieurs liens pertinents avec les thèmes abordés dans chaque chapitre. Esthétiquement invitant, ce site permet de découvrir une mine d'informations sur des régions diverses :

- CHAPITRE 1. L'EUROPE : UNE PUISSANCE SÉCULAIRE FACE AUX DÉFIS NOUVEAUX
- CHAPITRE 2. LA RUSSIE : UNE FÉDÉRATION EN PROIE À LA DISSENSION
- CHAPITRE 3. L'AMÉRIQUE DU NORD : LA MUTATION POSTINDUSTRIELLE
- CHAPITRE 4. L'ENSEMBLE CENTRAMÉRICAIN : LE CHOC DES CULTURES
- CHAPITRE 5. L'AMÉRIQUE DU SUD : UN CONTINENT CONTRASTÉ
- CHAPITRE 6. L'AFRIQUE DU NORD ET L'ASIE DU SUD-OUEST
- CHAPITRE 7. L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE
- CHAPITRE 8. L'ASIE DU SUD : RÉSURGENCE DU RÉGIONALISME
- CHAPITRE 9. L'ASIE DE L'EST : UN MONDE DE TITANS
- CHAPITRE 10. L'ASIE DU SUD-EST, AU MILIEU DES GÉANTS
- CHAPITRE 11. L'ENSEMBLE AUSTRALIEN, À L'HEURE DES DILEMMES
- CHAPITRE 12. LES ARCHIPELS DU PACIFIQUE : UN AVENIR INCERTAIN

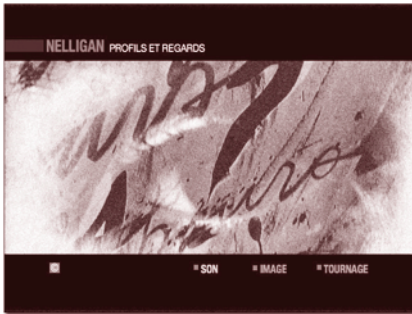
Ce site sera mis à jour à une fréquence régulière. En effet, un robot y naviguera afin d'identifier les liens qui ne seraient plus actifs. Des changements seront apportés en conséquence de telle sorte que l'information sera toujours d'actualité pour les élèves comme pour tout explorateur intéressé à découvrir le monde.

Bonne visite! ■

Nelligan. Profils et regards

Un outil multimédia de présentation et d'étude de textes

Par Julie Pelletier, CCDMD



L'outil pédagogique multimédia *Nelligan. Profils et regards* a été conçu par Julie Pelletier, enseignante de français, langue d'enseignement et littérature au Collège d'affaires Ellis depuis 1996, en collaboration avec Christine Blais, et produit par le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD). Il émane d'un projet de recherche et de développement de Julie Pelletier soutenu par le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) du ministère de l'Éducation et le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD).

La portion recherche du projet, qui se poursuit d'ailleurs encore grâce à l'appui de l'Association des collèges privés du Québec (AC PQ), vise à prouver la pertinence et l'efficacité d'un tel outil pour l'enseignement et l'apprentissage de la littérature au collégial. Face au manque d'intérêt et de motivation des élèves pour la littérature, qui se traduit par une faible performance, particulièrement dans le cours 601-103-04 : *Littérature québécoise*, Julie Pelletier s'est proposé, il y a près de deux ans, de reconsidérer l'enseignement et l'apprentissage de la littérature à travers un moyen pédagogique novateur, dans le champ d'études des applications pédagogiques de l'ordinateur (APO) et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Une première étude a fait suite à l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des enseignants en français, langue d'enseignement et littérature du réseau, alors que l'outil pédagogique n'était qu'au stade de l'idée. Les résultats de cette étude indiquent qu'une part importante des 193 enseignants répondants jugeaient l'outil envisagé pertinent pour accroître l'intérêt et la motivation des élèves dans leurs cours.

Une fois l'outil pédagogique dans sa phase finale de développement, une seconde étude a suivi, sous la forme d'un questionnaire distribué à environ 250 élèves, issus de six établissements (Collège d'affaires Ellis, École commerciale du Cap, Collège de Sherbrooke, Cégep de Drummondville, Collège Édouard-Montpetit et Collège de Maisonneuve) et correspondant à un échantillon représentatif de l'ensemble des élèves du collégial. On leur avait

Une troisième étude est en cours. Elle se résume à l'approfondissement des résultats de l'étude menée auprès des élèves, qui n'inclut pas la vérification empirique de leur évaluation de la pertinence de l'outil. L'objectif actuel de Julie Pelletier est de mesurer concrètement les effets de l'utilisation de l'outil pédagogique *Nelligan. Profils et regards* par l'analyse comparative de groupes expérimentaux et de groupes témoins. Parallèlement à cette étude, la chercheuse entend mener une expérimentation empirique auprès d'enseignants également, afin de connaître la formation nécessaire à une utilisation efficace de l'outil en classe.

Nelligan. Profils et regards est constitué de deux éléments : un DVD et un cédérom. Le DVD est un outil de présentation ; il vise principalement à toucher les élèves, à les

« La portion recherche du projet, qui se poursuit d'ailleurs encore grâce à l'appui de l'Association des collèges privés du Québec (AC PQ), vise à prouver la pertinence et l'efficacité d'un tel outil pour l'enseignement et l'apprentissage de la littérature au collégial. »

auparavant présenté l'outil pédagogique en classe et ils l'avaient expérimenté en laboratoire. Les élèves ont alors, dans une très grande proportion, jugé l'outil pertinent pour accroître leur intérêt envers la littérature et améliorer leur performance en cette matière.

sensibiliser à la poésie d'Émile Nelligan et, ultimement, à accroître leur intérêt pour le cours de littérature concerné. Conçu sur le principe d'une banque de documents audiovisuels et graphiques, le DVD se compose d'extraits de films et d'émissions télévisées,

de chansons inédites et reconnues, de pièces instrumentales, d'images d'archives et de reproductions d'œuvres d'art, tous ces éléments se rapportant à la poésie de Nelligan.

Le DVD peut se lire à partir d'un ordinateur ou d'un lecteur de DVD domestique. Il est facile d'y naviguer et d'avoir accès à ce qu'on désire consulter. Dans chacun des menus « Son », « Image » et « Tournage », il suffit de sélectionner l'élément désiré pour le voir ou l'entendre. Ce qu'on note d'abord et avant tout en parcourant le DVD, c'est la création d'une ambiance, qui se rapproche peut-être de celle de la poésie de Nelligan dans une certaine mesure et qui, du moins, permet d'entrer dans un univers artistique particulier. Chaque page écran du DVD a été travaillée avec soin par la designer graphique, Christine Blais, à partir de plans de films réalisés par Julie Pelletier. L'esthétique a pris une grande place dans la composition de cet outil, autant pour l'image que pour le son.

Les menus « Son », « Image » et « Tournage » sont agrémentés, comme le menu principal, de pièces de Chopin, un compositeur que Nelligan affectionnait particulièrement. Le menu « Son »

et interprétée par Monique Leyrac, et les interprétations lues, comme celles de « La romance du vin » ou de « Clair de lune intellectuel », sont accompagnées du texte des poèmes, qui défile strophe par strophe en suivant ce qu'on entend.



Le DVD comprend aussi une chanson inédite, *Les copeaux de la souche*, composée et interprétée par le groupe Loco Locass. Cette chanson illustre l'évolution de la poésie québécoise au XX^e siècle, en insistant sur l'importance de la poésie de Nelligan dans son parcours. La bande sonore est accompagnée du texte. Quant aux pièces de Chopin, elles sont chacune accompagnées d'une œuvre d'art numérique ou photographique, et les pages

« Le DVD comprend aussi une chanson inédite, *Les copeaux de la souche*, composée et interprétée par le groupe Loco Locass. Cette chanson illustre l'évolution de la poésie québécoise au XX^e siècle, en insistant sur l'importance de la poésie de Nelligan dans son parcours. »

donne accès à trois types de documents : des chansons, reconnues et inédites, des pièces de Chopin, dont des mazurkas auxquelles Nelligan fait référence, et des interprétations de poèmes en lecture par une comédienne et un comédien. Les chansons, comme *Le Vaisseau d'Or* composée et interprétée par Claude Dubois ou *Fantaisie créole* composée par André Gagnon

écran de ces œuvres d'art mènent au texte d'un poème de Nelligan qui évoque la musique de Chopin, comme « Mélodie de Rubinstein » ou « Mazurka ». Ainsi, chacun des sous-menus « Chanson », « Musique » et « Lecture » du menu « Son » tente de recréer l'esprit de la poésie de Nelligan, tant par le son que par l'image qui l'appuie.



Le menu « Image » donne accès à deux types de documents : des images d'archives et différents éléments d'une revue de presse. Les premières sont des portraits de famille des Nelligan, des photographies de lieux fréquentés par le poète et des manuscrits rédigés par lui, tant cours de sa période d'écriture lucide que durant sa longue période d'internement, dans ce qu'on appelle aujourd'hui ses « carnets d'hôpital » ou ses « carnets d'asile ». Ces manuscrits sont accompagnés d'une transcription électronique. Quant aux éléments de la revue de presse – des articles de journaux, des extraits de dépliants et d'affiches et des photographies –, ils concernent tous le spectacle *Le mai d'amour* de Monique Leyrac, tenu en 1975, et sa reprise en 1985 sous le titre *Monique Leyrac chante et dit Nelligan*. Chacun des sous-menus « Archives » et « Revue de presse » mène à une mosaïque de l'ensemble des pièces disponibles, et chacune des mosaïques mène à un diaporama. Les quatre diaporamas permettent de voir, à partir de n'importe quel élément de la mosaïque, chacun des éléments l'un après l'autre, en gros plan et accompagné d'une brève description.



Enfin, le menu « Tournage » se sectionne en deux parties : « Cinéma » et « Télévision ». Il donne accès à deux types de documents : des extraits d'émissions télévisées ou de films

existants et des courts films inédits, ayant tous la poésie de Nelligan pour sujet principal. Deux extraits de l'opéra *Nelligan* de Michel Tremblay et André Gagnon, d'une durée approximative de trois minutes, et un extrait du film *Nelligan* de Robert Favreau, d'une durée approximative de quatre minutes, peuvent être visionnés en sélectionnant chacun des titres dans les sous-menus. Ces extraits présentent

François Dompierre au sujet de leur conception et de leur interprétation de la poésie de Nelligan.

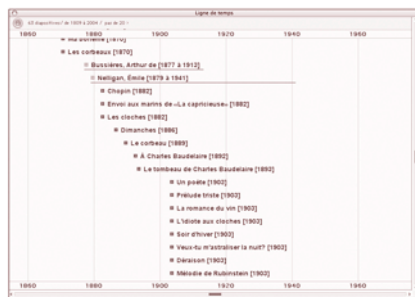
L'outil pédagogique *Nelligan. Profils et regards* comporte un cédérom. Il s'agit d'un appareil de mise en contexte et d'analyse, qui se compose d'éléments pédagogiques permettant aux enseignants et aux élèves, à travers la

« Il s'agit d'un appareil de mise en contexte et d'analyse, qui se compose d'éléments pédagogiques permettant aux enseignants et aux élèves, à travers la structure de navigation conviviale du logiciel *Interprète*, d'arrimer les éléments multimédias présentés dans le DVD à la poésie de Nelligan. »

Nelligan dans son rapport à la poésie, en présence de membres de sa famille, de l'École littéraire de Montréal ou du personnel de l'asile.

Le menu « Tournage » du DVD donne aussi accès à une série de courts films réalisés par Julie Pelletier. Quatre d'entre eux sont des interprétations de poèmes en lecture, par une comédienne et un comédien, accompagnées d'images et de musique : « Le Vaisseau d'Or », « Clair de lune intellectuel », « Dérailon » et « Quelqu'un pleure dans le silence ». Les autres films inédits, au nombre de cinq, sont des documentaires de trois à vingt minutes approximativement. Ils ont pour titre *Mélanie-A. Beauchamp : profondeur et légèreté*, *Loco Locass : la quadrature du texte*, *Regards familiaux*, *Regards nouveaux* et *Veux-tu m'astraliser la nuit ?* et ont tous pour thème central la conception que se font différentes personnes du personnage de Nelligan, et, surtout, de sa poésie. Le documentaire *Regards familiaux* rassemble, par exemple, les propos fort touchants de Monique Leyrac, Claude Léveillé, Claude Dubois, André Gagnon et

structure de navigation conviviale du logiciel *Interprète*, d'arrimer les éléments multimédias présentés dans le DVD à la poésie de Nelligan. Le logiciel *Interprète* a été développé par Émilie Lavery, du Département de langue d'enseignement et littérature au Collège Édouard-Montpetit, et Lucie Trépanier et Christine Blais, respectivement programmeuse et designer graphique au CCDMD. Il s'agit précisément d'un outil permettant la création et la consultation de banques d'information textuelle et multimédia.



C'est grâce à ce logiciel qu'a pu être créée la bibliothèque *Nelligan* de l'outil *Nelligan. Profils et regards*. La bibliothèque *Nelligan* se compose de six types de fiches : « Textes »,

« Biographies », « Questions », « Périodes », « Événements » et « Médias », chacune des fiches pouvant être utilisée par l'intermédiaire de trois activités : « Éditer la bibliothèque », « Consulter la bibliothèque », par liste et par chronologie, et « Préparer et présenter un diaporama ». Ainsi, les éléments de la bibliothèque peuvent autant être consultés tels quels, que modifiés. Le logiciel *Interprète* fait également en sorte que les fiches de la bibliothèque soient reliées entre elles, et même liées à des sites Internet par la voie de la rubrique « Pour en savoir plus ». Il donne accès à une banque d'information vivante autour de la poésie de Nelligan. Les fiches de la bibliothèque peuvent être assemblées en diaporama. Après une sélection de fiches, les enseignants, comme les élèves, peuvent se concentrer sur un angle d'étude de la poésie de Nelligan et en faire part sous forme d'exposé.

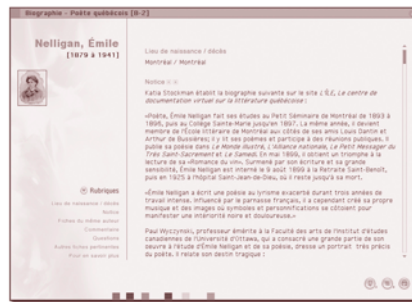
Les fiches « Textes » de la bibliothèque *Nelligan* présentent plusieurs poèmes de ses *Poésies complètes*. Elles présentent également d'autres textes, qu'on peut comparer ou opposer aux poèmes de Nelligan : des textes de Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud, Paul Verlaine, Stéphane Mallarmé, Edgar Allan Poe, Georges Rodenbach, Maurice Rollinat, Arthur de Bussières, Octave Crémazie, François-Xavier Garneau et Hector de Saint-Denys Garneau. Chacun d'eux sont accompagnés d'éléments pédagogiques regroupés sous les différentes rubriques d'*Interprète*. Ainsi, les textes peuvent être accompagnés du nom de leur auteur, de leur date d'édition, d'une brève présentation de leur contexte, de différentes pistes d'analyse et d'un commentaire. Ils peuvent être associés à des thèmes et reliés à d'autres fiches de la bibliothèque, notamment à des fiches « Périodes » et « Questions ». De plus, les fiches « Textes » peuvent être agrémentées de « médias ». Dans cette mesure, elles peuvent comporter un « média décoratif », c'est-à-dire une photographie ou une illustration qui représente ou symbolise le texte d'une certaine manière, ou renvoyer à un extrait sonore ou vidéo de la banque du DVD *Nelligan. Profils et regards*, qu'il s'agisse d'une chanson, d'une pièce instrumentale ou d'un extrait d'émission télévisée ou de film.



A titre d'exemple, la fiche « Fantaisie créole » de la bibliothèque *Nelligan* contient, en plus du texte du poème, accompagné du nom de son auteur et de sa date d'édition, une brève présentation de son contexte, des pistes d'analyse et un commentaire, inspirés en grande part des propos du critique Paul Wyczynski, éminent spécialiste de l'étude de la vie et de l'œuvre d'Émile Nelligan. On peut notamment y lire : « Dans ce poème, Nelligan s'exerce à l'exotisme en toute liberté, passant d'Égypte en Louisiane, dans une veine caressante et grave. Le premier titre du poème a pu être " Fantaisie rose ". Nelligan le transcrit de mémoire dans un manuscrit d'asile en 1930. » [*Œuvres complètes* (2 volumes), édition critique établie par Réjean Robidoux et Paul Wyczynski (vol. I : « Poésies complètes 1896-1941 ») et par Jacques Michon (vol. II : « Poèmes et textes d'asile 1900-1941 »), Montréal, Fides, collection « Le Vaisseau d'Or », 1991, vol. I, p. 468.]

Aussi, la fiche « Fantaisie créole » présente des pistes d'analyse. Par exemple : « Étudiez l'effet de cercle résultant de la reprise en dernier du quatrain initial et du premier vers de chaque strophe avec ou sans variation comme quatrième. Étudiez, à l'opposé, la rime du deuxième vers qui reste en suspens, sans écho. » [PELLETIER, Julie, d'après l'ouvrage *Œuvres complètes* (op. cit.), vol. I, p. 468 et 469.] La fiche permet aussi d'associer le poème aux thèmes de l'exotisme, de la femme, de la musique, de la nature et de la tristesse, tout comme aux périodes de l'exotisme, de l'idéalisme et de l'École littéraire de Montréal. Elle contient, en outre, une photographie de Sylvie Lapointe, qui symbolise le poème de Nelligan dans une certaine mesure, et la bande

sonore de la chanson « Fantaisie créole » extraite du DVD *Nelligan. Profils et regards*, qui offre une autre perspective du texte.



Les fiches « Biographies » présentent l'auteur de *Poésies complètes*, d'après les propos de Paul Wyczynski, mais aussi d'autres auteurs et artistes dont l'univers se rapproche dans une certaine mesure de celui de Nelligan. Les écrivains précités sont donc présentés dans leur fiche respective, comme François Dompierre, Claude Dubois, André Gagnon, Claude Léveillée, Monique Leyrac, les Loco Locass et Michel Tremblay. Les notices biographiques peuvent être accompagnées des dates et lieux de naissance et de décès de la personne concernée et d'un commentaire. Elles peuvent être associées à des thèmes et reliées à d'autres fiches de la bibliothèque, notamment à des fiches « Événements » et « Fiches du même auteur ». De plus, les fiches « Biographies », comme les fiches « Textes », peuvent être agrémentées de « médias ». Dans cette mesure, elles peuvent comporter un « média décoratif » ou renvoyer à un extrait sonore ou vidéo de la banque du DVD *Nelligan. Profils et regards*. À propos de Nelligan, par exemple, la bibliothèque renferme différents renseignements biographiques, mais également une liste d'ouvrages de référence, un portrait d'archives du poète et un extrait du documentaire *Regards familiers*.



Les fiches « Questions » renferment des questions de réflexion et de dissertation autour de la poésie de Nelligan et de certains autres éléments de la bibliothèque. Elles permettent de juxtaposer deux textes, un texte et un élément graphique ou multimédia, ou toute autre combinaison d'éléments. Elles présentent les titres, le nom des auteurs et les dates d'édition des éléments, en plus de permettre un commentaire commun aux deux éléments et leur association à des thèmes, à d'autres fiches pertinentes ou à des sites Internet.

Les questions de réflexion amènent à s'interroger sur le sens d'éléments textuels ou graphiques. Elles portent parfois à établir des liens entre un texte et une œuvre d'art ; par exemple, c'est le cas de : « Dans quelle mesure peut-on associer l'œuvre numérique " L'ère des afflictions " à l'image des corbeaux présente dans le poème de Nelligan ? » ou de « L'interprétation filmique du poème " Déraison " de Nelligan par Julie Pelletier traduit-elle l'essence du poème original ? ». Quant aux questions de dissertation, elles conduisent à analyser, comparer et opposer des textes, dans le but de développer une argumentation et de rédiger une dissertation. Elles portent sur un texte : « Le poème " Soir d'hiver " s'inspire autant du romantisme que du symbolisme. Discutez. », ou sur deux textes : « Dans les poèmes " Un poète " de Nelligan et " L'albatros " de Baudelaire, le poète est représenté de la même manière. Discutez. »

La bibliothèque *Nelligan* ne contient à ce jour aucune fiche « Événements » ; elle pourrait cependant compter celles que ses utilisateurs, enseignants ou élèves, y intégreraient au moyen de l'activité « Éditer la bibliothèque », selon ce qu'ils jugent pertinent d'associer à la poésie de Nelligan. La bibliothèque comporte par contre des fiches « Périodes », portant tant sur des périodes historiques et littéraires que sur des tendances et courants littéraires, québécois, français et mondiaux. Qu'il s'agisse de la fiche « Vers la Première et la Seconde Guerres mondiales » ou des fiches « Romantisme » ou « Symbolisme », les fiches « Périodes » ont pour but d'inscrire les « Textes » et les

« Biographies » dans le temps, et de faire en sorte qu'on puisse les considérer dans un ensemble. En plus de pouvoir contenir une

c'est le cas de la photographie du Château Ramezay et d'un extrait du film « Nelligan » pour la fiche « École littéraire de Montréal ».

« [...] *Nelligan. Profils et regards se veut le premier élément d'une série sur différents auteurs. Cette série aurait pour but premier de favoriser l'enseignement et l'apprentissage de la littérature au collégial au moyen d'une présentation et d'une étude de textes soignées, rigoureuses et actuelles.* »

notice et un commentaire, ces fiches peuvent être liées à des fiches « Questions » et à d'« Autres fiches pertinentes ». Elles peuvent aussi être agrémentées d'un « média décoratif » et renvoyer à un extrait sonore ou vidéo, comme

La bibliothèque *Nelligan* renferme, par ailleurs, un grand nombre de fiches « Médias », formées à partir de la banque du DVD *Nelligan. Profils et regards*. Elles présentent des chansons, des pièces musicales, des dessins, des images

d'archives, des photographies, des plans de films, des œuvres d'art numériques, des films et des extraits de films et d'émissions télévisées. Comme les fiches « Textes », les fiches « Médias » comportent différentes rubriques de renseignements : auteur, date de création, pistes d'analyse, notice, commentaire, thèmes, périodes associées, questions associées, autres fiches pertinentes et « pour en savoir plus ».

L'outil multimédia *Nelligan. Profils et regards se veut le premier élément d'une série sur différents auteurs. Cette série aurait pour but premier de favoriser l'enseignement et l'apprentissage de la littérature au collégial au moyen d'une présentation et d'une étude de textes soignées, rigoureuses et actuelles. L'ensemble DVD et cédérom est vendu 10 \$ aux étudiants du réseau d'enseignement québécois, et 40 \$ sous forme de licence individuelle. Pour plus d'information ou pour passer une commande, consultez le site du CCDMD [http://www.ccdmd.qc.ca]. ■*

> http://ntic.org/nouvelles/revue_presse.php

L'actualité TIC sur le Web en un coup d'œil!



❖ Actualités

❖ Formation à distance

❖ Logiciels libres

❖ Nouvelle pédagogie

❖ Trucs et astuces

Le **nouveau** service de revue de presse automatisée vous offre un tour complet des applications et des nouveautés en trois langues : français, anglais et espagnol. Les informations sont actualisées plusieurs fois par jour.

**Technologie
Éducation**

La Vitrine APO

Profweb s'intéresse aux profils de sortie des élèves en regard de l'utilisation des TIC

Par Françoise Marceau

Le réseau collégial regorge de talents, de ressources et de créativité que *Profweb* [<http://profweb.qc.ca>] veut mettre à profit et vous faire connaître. Pour l'instant, le site n'est pas très loquace à cet égard puisque seul le volet « espace personnel » est en service. Au cours des prochains mois, vous aurez accès à d'autres sections qui vous permettront notamment de connaître les dernières nouvelles en provenance des organismes et associations s'intéressant à l'utilisation des TIC dans un contexte pédagogique. Vous pourrez aussi rechercher des ressources pédagogiques en lien avec votre programme ou votre discipline, consulter des dossiers thématiques ou techniques, lire des témoignages de collègues qui utilisent les TIC, et même participer à des activités collaboratives avec des collègues du réseau.

Pour vous donner un aperçu de ce qui s'en vient, attardons-nous à une démarche, réalisée durant les deux dernières années, qui a entraîné la production d'un profil de sortie des élèves dans les programmes de *Sciences humaines* et de *Techniques de comptabilité et de gestion*. Voyons de plus près ce que la synergie de plusieurs personnes partageant un objectif commun peut donner concrètement.

Sur le terrain, on s'organise

D'abord, comme pour tout programme révisé par compétences, il y a eu l'appropriation locale par les équipes programmes des collèges en cause : chaque groupe, à sa façon, a cerné la place des technologies dans le nouveau programme. Pour *Sciences humaines*, il s'est agi de décrire plus concrètement ce que signifiait le sixième but du programme et de déterminer ensuite de quelle manière les cours contribueraient à développer chez les élèves les

habiletés et attitudes relatives à l'usage des technologies. Pour *Techniques de comptabilité et de gestion*, il s'agissait plutôt de faire en sorte que les diverses compétences du programme, dont plusieurs avaient un caractère technologique, s'inscrivent dans un plan de formation cohérent pour l'élève.

Parallèlement à cette appropriation locale et à l'implantation des nouveaux programmes dans les collèges, un regroupement provincial prenait forme à la suite d'une invitation du ministère de l'Éducation (MEQ) à désigner dans chaque collège une personne qui agirait à titre de répondante ou de répondant TIC. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet expérimental pour l'intégration des TIC dans deux programmes ciblés, soit *Sciences humaines* et *Techniques de comptabilité et de gestion*. Le Réseau des répondantes et des répondants TIC des collèges s'est ainsi réuni pour la première

fois en novembre 2002. Créativité et effervescence étaient à l'honneur. Cette rencontre a permis de constituer un groupe de travail intéressé à développer un profil de sortie des élèves concernant les TIC et les programmes en *Sciences humaines* et *Techniques de comptabilité et de gestion*.

On s'intéresse aux TIC en Sciences humaines

La première année, le groupe de travail a décidé de s'attarder au profil du diplômé au regard de l'intégration des TIC en *Sciences humaines*. Trois répondants TIC, en collaboration avec d'autres intervenants du réseau, se sont mis à la tâche : Bernard Bérubé du collège Gérald-Godin, Raymond Boulanger du MEQ, Lyse Favreau du MEQ, René Fradette du cégep de La Pocatière, Richard Lafaille du collège de Maisonneuve et André Lecomte du Comité des enseignantes et des enseignants du programme de *Sciences humaines* et enseignant au cégep de Trois-Rivières. Il s'agissait de savoir comment, dans leurs collèges respectifs, les enseignantes et enseignants s'étaient approprié le but général du programme qui traite de ce sujet. L'analyse des informations colligées dans les établissements du réseau,

en lien avec l'utilisation des TIC en *Sciences humaines*, a permis d'élaborer un profil de sortie qui a été présenté et discuté avec les répondantes et les répondants TIC le 25 avril 2003. Après quelques ajustements, un profil de sortie TIC en *Sciences humaines* naissait. Il faut préciser que ce profil n'est pas

« L'analyse des informations colligées dans les établissements du réseau, en lien avec l'utilisation des TIC en *Sciences humaines*, a permis d'élaborer un profil de sortie qui a été présenté et discuté avec les répondantes et les répondants TIC [...] »

prescriptif ; il constitue un outil mis à la disposition des enseignantes et des enseignants des collègues qui peuvent, s'ils le désirent, l'utiliser comme tel ou l'adapter en fonction de leur réalité.

Projet de profil du diplômé en Sciences humaines au regard de l'intégration des TIC

Exploiter les TIC pour réaliser activement ses apprentissages et ses travaux en sciences humaines

Le sortant ou la sortante en Sciences humaines devra être capable de :

Rechercher l'information pertinente sur un sujet donné

- Utiliser les ressources d'un poste de travail ou d'un réseau informatique
- Effectuer des requêtes de recherche en utilisant les mots-clés et une syntaxe correcte
- Déterminer l'autorité et la crédibilité de la source dans un contexte de surabondance d'information
- Citer les sources consultées à partir des normes établies

Organiser l'information sur un sujet donné

- Utiliser un logiciel de traitement de données (tableur, SPSS, etc.)
- Représenter les données selon les normes établies (graphique, schéma, tableau, etc.)

Communiquer de l'information

- Utiliser les outils de communication
- Respecter les règles éthiques relatives aux TIC
- Mettre en forme les résultats en tenant compte du média utilisé
- Utiliser les outils de présentation multimédiatique

Résoudre un problème relié à l'étude du phénomène humain

- Choisir les outils technologiques appropriés au contexte de l'étude
- Maîtriser les fonctionnalités des TIC en fonction du problème

L'action des membres du groupe de travail ne s'est pas arrêtée là. Après la production du profil, il a fallu le valider et s'assurer qu'il pouvait s'appliquer et être utile au personnel enseignant de ce programme dans les collèges. La chance était avec eux ! En effet, une rencontre provinciale du Comité des enseignantes et des enseignants du programme de *Sciences humaines* avait lieu le 30 mai 2003, et les organisateurs désiraient y accorder une place aux technologies. Les responsables locaux présents à cette rencontre ont montré une grande satisfaction à l'égard du profil proposé et l'ont adopté à l'unanimité.

Satisfaits des actions réalisées, les membres du groupe de travail continuent leurs activités. Il y a quelques changements dans l'équipe : Bernard Bérubé et Richard Lafaille restent à l'œuvre et invitent Jean-Marie Riopel, du collège de Sorel-Tracy, à se joindre au groupe.



L'action ne s'arrête pas, on continue avec *Techniques de comptabilité et de gestion*

Une démarche analogue à celle utilisée pour *Sciences humaines* est suivie pour *Techniques de comptabilité et de gestion*. On recueille les profils de sortie de ce programme dans le réseau, on analyse le programme et ses profils en regard des TIC, on produit une première version du profil que l'on présente aux autres répondantes et répondants TIC le 21 mai 2004, ainsi qu'aux personnes intéressées à l'occasion du colloque de l'AQPC en juin 2004. Voici ce qui est alors présenté :

Projet de profil du diplômé en Techniques de comptabilité et de gestion au regard de l'intégration des TIC

Traiter de l'information de nature administrative à l'aide des technologies de l'information

Le sortant ou la sortante en Techniques de comptabilité et de gestion devra être capable de :

COMPÉTENCES INSTRUMENTALES

Exploiter à des fins administratives les logiciels d'exploitation et d'application courante

- Utiliser correctement un poste de travail informatique
- Traiter du texte à l'aide d'un outil informatique
- Mettre en page un document à l'aide d'un logiciel approprié
- Faire une présentation à l'aide d'un logiciel multimédia
- Structurer une base de données à l'aide d'une application informatique
- Utiliser avec aisance un gestionnaire de courriel
- Optimiser l'utilisation d'un fureteur

Maîtriser un système d'information comptable

- Recueillir et valider de manière performante des données à l'aide d'un logiciel comptable
- Utiliser de manière performante un chiffrier électronique

Exploiter les logiciels spécifiques au domaine

- Utiliser adéquatement un logiciel de gestion de projet
- Utiliser efficacement un logiciel de préparation de déclarations fiscales
- Utiliser un système intégré de gestion

COMPÉTENCES INTERMÉDIAIRES

Analyser et traiter les données du cycle comptable à l'aide d'outils informatiques

- Effectuer les opérations requises par l'analyse comptable
- Produire les rapports financiers et les rapports de gestion pertinents à la demande d'information
- Communiquer les résultats
- Implanter un logiciel comptable

Appliquer des logiciels spécifiques à sa pratique

- Gérer un projet à l'aide des outils informatiques appropriés
- Préparer des déclarations fiscales courantes
- Expliquer la structure de l'information dans un système intégré de gestion
- Produire les rapports pertinents à l'aide d'un système intégré de gestion

Rechercher et traiter de l'information en ligne à des fins de gestion

- Rechercher l'information pertinente sur un sujet donné
 - effectuer des requêtes de recherche en utilisant les mots-clés et une syntaxe correcte
 - valider la source dans un contexte de surabondance d'information

• Communiquer de l'information

- organiser l'information sur un sujet donné
- représenter les données selon les normes établies (graphique, schéma, tableau, etc.)
- planifier et optimiser les outils de communication
- citer les sources consultées à partir des normes établies
- respecter les règles éthiques relatives aux TIC
- formater les résultats en tenant compte du média utilisé

COMPÉTENCES INTÉGRATRICES

Produire une application informatique répondant à un besoin d'information administrative

- Choisir le logiciel approprié (chiffrier, base de données)
- Produire les documents d'accompagnement
- Assurer le soutien technique

Évoluer dans un environnement de travail en perpétuelle transformation

- Démontrer son autonomie dans l'apprentissage de nouveaux logiciels présents dans l'entreprise
- S'adapter aux changements dans sa profession en mettant à jour ses connaissances informatiques et organisationnelles

Pour l'année 2004-2005, d'autres actions sont prévues :

- 1) Valider ce profil auprès d'un large groupe d'enseignantes et d'enseignants, notamment auprès de l'Association professionnelle des professeures et professeurs d'administration au collégial ;
- 2) Revoir le profil à la lumière de la validation ;
- 3) Diffuser le profil dans les collèges.

Comme on peut le constater, il reste du pain sur la planche, mais cela ne pourra qu'améliorer le profil et fournir un outil de plus pour soutenir les équipes programmes dans les collèges.

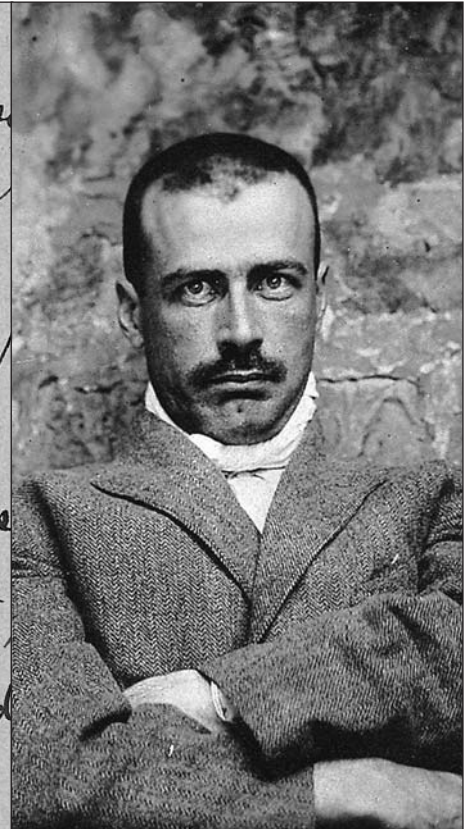
Et Profweb dans tout cela ?

Profweb veut faire connaître les bons coups des personnes qui, dans les collèges, travaillent à favoriser l'utilisation des TIC dans un contexte pédagogique. Dans *Profweb*, un dossier situera la place des compétences TIC dans les programmes.

Par ailleurs, le site veut fournir une tribune aux enseignantes et aux enseignants du réseau afin qu'ils fassent connaître leurs points de vue sur des dossiers ou des productions. En ce qui concerne les profils de sortie, ils auront l'occasion de décrire aux collègues du réseau leurs utilisations concrètes des TIC. Ce sera l'occasion d'amorcer une dynamique que nous espérons enrichissante.



Quand tu nous vins, Chopin, plein de
 Sur ton maigre profil fleuri
 De faire pour ton art ce que fit
 Maest peintre italien pour l'âge
 Comme un lys funéraire au vas
 Tu te penchas, jeune homme, et ne
 he clavier s'orna ta marche d'



Interprète / Bibliothèque Émile Nelligan



Parallèlement à la parution du DVD *Nelligan. Profils et regards*, une nouvelle bibliothèque réalisée avec *Interprète* est maintenant disponible. En effet, la bibliothèque *Émile Nelligan* permet aux enseignants et aux élèves d'arrimer de nouveaux éléments aux ressources multimédias présentées dans le DVD. Ces éléments sont des extraits d'œuvres littéraires, des notices biographiques, sociohistoriques et bibliographiques, et des questions.

Interprète s'adresse aux enseignants et aux étudiants de toutes les disciplines. Il combine la puissance d'une base de données et l'intérêt pédagogique d'un outil de présentation. Avec une grande facilité, l'utilisateur peut constituer une bibliothèque composée de différentes fiches multimédias que lui ou d'autres utilisateurs pourront repérer au moyen d'outils de recherche variés et originaux, consulter, placer dans les signets, puis présenter dans un diaporama dynamique et interactif.

Texte - Poème (1-1)

Le Vaisseau d'Or

Nelligan, Émile

Date d'édition
1903

Texte :
 Ce fut un grand Vaisseau taillé dans l'or massif;
 Ses mâts touchaient l'azur, ses bords noirs inconnus;
 La Coprine d'amour, chapeau égaré, chère Nulle
 S'élevait à sa proue, au bord escarpé.
 Mais il vint un nuit frapper le grand écuil;
 Dans l'écueil trompeur ou chantait la Sirène,
 Et le naufrage horrible enroua sa carène
 Aux profondeurs du Gouffre, immobile carnel.

Rubriques
 Questions
 Date d'édition
 Personnes
 Texte
 Fiches d'analyse
 Thèmes
 Commentaires
 Questions
 Autres fiches pertinentes
 Pour en savoir plus

Bibliothèque - Toutes les Fiches

Monique Leyrac - Extrait du film «Regards familiaux»

Date de création
2004

Média :
 Vidéo
 Ce extrait est tiré du projet Weblog. Avant de mettre en ligne, il a été relu et relu par Monique Leyrac.

Rubriques
 Date de création
 Média
 Pour en savoir plus
 Consulter le page Weblog de Monique Leyrac au site L'encyclopédie canadienne

Consulter la bibliothèque par chronologie (Nelligan,É)

De la Conquête à l'Épave Rural (1760 à 1899)	1760	De la Conquête à l'Épave Rural (1760 à 1899)
Pastorales (1760 à 1899)	1800	Pastorales (1760 à 1899)
Romantisme (1800 à 1910)	1800	Romantisme (1800 à 1910)
Flax, Edgar Allan (1800 à 1849)	1809	Flax, Edgar Allan (1800 à 1849)
Garnier, François-Xavier (1800 à 1898)	1809	Garnier, François-Xavier (1800 à 1898)
Chopin, Frédéric (1810 à 1849)	1810	Chopin, Frédéric (1810 à 1849)
Baudelaire, Charles (1821 à 1867)	1821	Baudelaire, Charles (1821 à 1867)
Crémacis, Octave (1827 à 1873)	1827	Crémacis, Octave (1827 à 1873)
Pourquiou d'Espagnér (1834)	1834	Pourquiou d'Espagnér (1834)
Halarné, Stéphane (1842 à 1898)	1842	Halarné, Stéphane (1842 à 1898)
Vernans, Paul (1844 à 1898)	1844	Vernans, Paul (1844 à 1898)